Téoros

Revue de recherche en tourisme



Les routes touristiques au Québec De la conception à la signalisation

Jacinthe Dumoulin

Volume 22, numéro 2, été 2003

Les Routes à thèmes

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1071594ar DOI : https://doi.org/10.7202/1071594ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé) 1923-2705 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Dumoulin, J. (2003). Les routes touristiques au Québec : de la conception à la signalisation. $T\acute{e}oros$, 22(2), 34-40. https://doi.org/10.7202/1071594ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/





Les routes touristiques au Québec

De la conception à la signalisation

Jacinthe Dumoulin

epuis quelques années, une nouvelle catégorie de panneaux bleus fait graduellement son apparition sur le réseau routier. Vous les avez peut-être remarqués, ils indiquent une route touristique. Il y a d'abord eu le Chemin du Roy dans la région de Portneuf et la Route des Navigateurs dans le Bas-Saint-Laurent et puis d'autres, plus récemment, ont été installés pour indiquer la Route du fleuve, la Route des Baleines, la Route de la Nouvelle-France et, prochainement, on indiquera la Route des Vins. Qu'en est-il de ces itinéraires? Qu'est-ce que la route touristique doit offrir pour bénéficier d'une signalisation? Quelles sont les étapes préalables à la signalisation? Quelles sont les exigences et les démarches pour obtenir une signalisation? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les pages suivantes. Nous présenterons également un portrait des six routes touristiques signalisées au Québec.

Qu'est ce qu'une route touristique?

Dans le cadre du programme gouvernemental de signalisation des routes et des circuits touristiques, Tourisme Québec et le ministère des Transports ont retenu la définition suivante:

> Une route ou un circuit touristique correspond à un trajet à suivre pour atteindre une destination en passant par un certain nombre de sites touristiques ouverts aux visiteurs, le

long d'un chemin pittoresque où des services sont disponibles.

Quand le trajet est en boucle, c'est-à-dire que le départ et l'arrivée se font au même point, on l'appelle **circuit**; et si les points de départ et d'arrivée sont différents, on l'appelle **route**.

Une route touristique permet à l'automobiliste de suivre un parcours en dehors des grands axes autoroutiers pour lui éviter la monotonie, agrémenter ses déplacements et lui permettre de découvrir les richesses d'une région. Le touriste qui suit une route touristique vit une expérience qui le mettra en contact avec le patrimoine d'une région, qu'il soit culturel, naturel, historique ou autre. Pour l'industrie touristique, la création d'une route touristique permet d'organiser l'offre autour d'un thème et d'un trajet afin de rendre la consommation des produits touristiques et des services plus accessible aux visiteurs et de susciter des retombées économiques pour la région.

La route touristique est un outil de développement touristique et sert de lien entre les différents sites qui la jalonnent.

Pour certains, la signalisation est perçue comme un but ultime à atteindre, une garantie de l'existence et de la survie d'une route touristique. C'est lui accorder une trop grande valeur qui ne rejoint aucunement les raisons de son utilisation. La signalisation constitue un moyen ou un outil pour faciliter le repérage d'une destination choisie (une localité, une route touristique) et permettre d'acheminer les visiteurs vers celle-ci. La signali-

sation joue également un rôle en matière de sécurité des voyageurs grâce aux panneaux, à intervalles réguliers, qui jalonnent le trajet de la route touristique.

Avant de traiter du programme de signalisation des routes et des circuits touristiques, attardons-nous aux différentes actions requises pour la conception d'une route touristique.

Les qualités intrinsèques d'une route touristique

Pendant toute la durée des travaux de développement d'une route touristique, il est essentiel de garder à l'esprit les caractéristiques fondamentales inhérentes à une telle route. Aux États-Unis, le programme fédéral Scenic Byways identifie six qualités intrinsèques pour l'analyse des projets qui seront retenus (voir tableau 1).

Les étapes de conception et de gestion de la route touristique

L'idée de développer une route touristique peut émaner d'une petit groupe d'acteurs (municipalités, intervenants touristiques, agents de développement, offices de tourisme, associations touristiques régionales) qui désirent mettre en valeur une région, un secteur, une zone touristique. Le développement et la gestion d'une route touristique se réalisent en plusieurs étapes:

1- Réaliser un diagnostic

 Dresser un inventaire de la route, c'est-à-dire circuler sur le trajet, compiler l'information sur les éléments qui la composent, photographier, cartographier et prendre des notes.

- Évaluer la qualité, la capacité d'accueil des sites et leur prestation, à l'aide d'une grille d'évaluation composée d'éléments mesurables tels l'aménagement physique des lieux, la présence d'une structure d'accueil, d'un stationnement, des toilettes, d'un panonceau d'information ou d'interprétation, la présence du personnel d'accueil, la période d'ouverture, etc.
- Analyser, classifier et sélectionner les sites pouvant soutenir la thématique souhaitée.
- Approfondir le diagnostic par des recherches sur la concurrence. Identifier les routes touristiques qui existent, ici et là, dans une région voisine ou à l'extérieur du Québec. Il faut identifier et comparer les forces et les faiblesses du projet à l'étude avec celles des routes touristiques existantes.

Ces différentes étapes du diagnostic sont essentielles au développement d'une route touristique: elles doivent être planifiées et nécessitent donc du temps et des ressources.

2- Élaborer un plan d'action

À la lumière des observations et des recherches réalisées, il s'agit ensuite de construire la route touristique. Plusieurs étapes restent à franchir. La réalisation de la route touristique exige une grande concertation entre les différents acteurs qui auront tous un rôle à jouer, selon leurs compétences et leur champ d'action.

Les éléments à prévoir dans le plan d'action sont:

2.1 Les objectifs visés

 Il s'agit d'abord d'identifier ce que l'on cherche à atteindre à court, moyen et long terme, ainsi que la clientèle visée et la longévité de la route touristique.

La définition d'objectifs clairs et précis permettra par la suite de développer des outils de mise en valeur qui seront conséquents à la longévité de la route touristique. Par exemple, si la conception vise TABLEAU 1
Les six qualités intrinsèques d'une route touristique
(Federal Highway Administration, 1998):

Panoramique: La beauté naturelle ou développée par l'humain. On mesure le ca-

ractère distinctif, mémorable, unifié et continu du panorama.

Naturelle: Les éléments écologiques naturels qui la composent, qui présentent

un bon état de conservation et qui sont associés à la région.

Historique: Les aspects visuels du passé. Quelque chose qui se voit encore (édi-

fices, paysages, structures, etc.) et non pas quelque chose qui était

là, mais dont aucune trace n'est laissée.

Culturelle: Les marques visuelles des coutumes, des traditions, du folklore, des

rituels d'un groupe ou d'une communauté qui existe toujours.

Archéologique: Les signes visuels des coutumes, des traditions, du folklore, des

rituels d'un groupe ou d'une communauté qui n'existe plus.

Récréative: Le parcours de la route touristique est utilisé à des fins récréatives

(course à pied, vélo) ou donne un accès direct à des sites récréatifs

comme des campings, des lacs, des stations de ski, etc.

à répondre à une demande ponctuelle et à profiter d'une occasion liée à un événement important dans la région (par exemple une affluence de visiteurs lors d'un événement comme une compétition sportive majeure, un rassemblement d'individus à une date précise), la durée de vie de la route touristique sera très courte. On pourrait songer à développer un outil de mise en valeur et d'information de courte durée tel un dépliant, une carte ou un guide décrivant le trajet et les points d'intérêt. On pourrait utiliser des plaques d'identification sur les sites associés à la thématique de la route.

En ce qui concerne les projets de courte durée, la signalisation ne devrait pas être visée puisqu'elle nécessite des coûts importants et trop d'opérations par rapport à la durée de vie de la route touristique. Quand un projet est retenu pour la signalisation, les promoteurs s'engagent pour une période de cinq ans. Le tracé, le nom de la route et son pictogramme ne peuvent varier selon le niveau de participation annuelle des entreprises. La signalisation nécessite une planification, des relevés sur le terrain, la fabrication et l'installation des panneaux avec de l'équipement lourd, toutes des étapes qui ne peuvent être réalisées pour des projets de moins de cinq ans.

2.2 Les acteurs concernés

- Il faut identifier tous les acteurs possibles et obtenir leur soutien pour bâtir une vision commune, forte et cohérente de la route touristique. Les municipalités, les chambres de commerce, les prestataires de services (hébergement, restauration, sites touristiques, bureaux d'accueil et bureaux d'information touristique, etc.) doivent s'investir dans le projet et «s'approprier» la route touristique.
- Il faut aussi identifier un promoteur ou une ressource humaine qui réalisera un plan de gestion de la route touristique et mettra en place les actions nécessaires à sa réalisation et à sa pérennité.

2.3 Le thème, l'appellation et le logo de la route touristique

Le choix du thème, de l'appellation et du logo nécessite une bonne réflexion pour permettre aux touristes d'identifier rapidement l'objet de la route touristique; l'appui d'experts est donc nécessaire. Selon Sarlanga (1997), il est essentiel que la route touristique soit:

• **simple**: c'est-à-dire compréhensible par tous;

Dossier Les Routes à thèmes

- **évocatrice**: on évoque facilement son contenu (thématique);
- **séduisante**: elle accroche l'intérêt et contribue au choix de la destination;
- **fédératrice et identitaire**: elle évoque l'unité des sites autour du thème principal;
- **cohérente**: elle véhicule une image qui correspond à la réalité.

Par ailleurs, une bonne thématisation doit réunir quatre conditions (Chauzaud, 2001):

- S'appuyer sur un thème suffisamment fort et riche (les six qualités intrinsèques des routes touristiques).
- Proposer une mise en scène ou des animations en adéquation avec le thème et le territoire (être adaptée à des visites, à des animations, à des expositions thématiques temporaires, à la pratique d'activités, etc.). Elle doit pouvoir se décliner et se décomposer en sous-éléments.
- Avoir une cohérence d'ensemble, du début à la fin. Le thème doit pouvoir donner une identité, une image, pour qu'il se différencie des autres routes touristiques.
- Pouvoir passer d'une mise en scène à une mise en marché.

2.4 Le trajet et les étapes

- Évaluer la capacité et la qualité du réseau routier à recevoir un flux de circulation élevé et différents types de véhicules récréatifs.
- Comporter un nombre suffisant d'attraits et de services pour soutenir la thématique, en s'assurant de leur capacité d'accueil et de la qualité de leurs accès (en lien avec le diagnostic).
- S'étendre sur au moins 50 kilomètres de façon continue et ne pas offrir des souscircuits ou des routes alternatives.

2.5 La planification des animations

 Diversifier l'offre de façon à la rendre vivante et attrayante non seulement sur des cartes, des dépliants ou lors de la première année de son implantation, mais d'abord et avant tout le long de l'itinéraire et ce, pour plusieurs années.

- Organiser des expositions thématiques temporaires, des événements, des forfaits.
- Échelonner les animations tout au long de l'année, sur différents sites, pour inciter la clientèle à y revenir à une autre période de l'année et ainsi allonger la saison touristique.

2.6 La conception des communications et des outils de promotion

- Familiariser l'ensemble des prestataires de services à la route touristique par une rencontre d'information, une tournée de l'itinéraire ou une journée «portes ouvertes» pour leur expliquer le projet. Ils deviendront des ambassadeurs de la route et la rendront plus vivante.
- Fournir les outils nécessaires pour assurer l'uniformité et la qualité de l'information qu'ils fourniront aux visiteurs qui s'adresseront à eux.
- Développer les documents d'information, par exemple une carte, un dépliant, les textes informatifs à inclure dans le guide touristique régional, etc. Ces éléments font aussi l'objet d'un critère d'admissibilité à la signalisation.
- Planifier les actions de communication, par exemple inviter l'industrie et les journalistes pour faire connaître la route touristique.

Une fois réalisé l'ensemble de ces actions, on peut envisager une démarche de signalisation de la route ou du circuit touristique.

La signalisation des routes touristiques au Québec

La signalisation est un mode de communication entre l'usager de la route et le responsable de la route. Destinée en priorité à ceux qui ne connaissent pas l'endroit où ils circulent, elle fournit les indications claires et nécessaires pour se déplacer facilement en territoire inconnu. La signalisation touristique constitue un geste d'accueil et permet de donner aux visiteurs le sentiment qu'ils sont les bienvenus.

Le développement du programme de signalisation des routes et des circuits touristiques par Tourisme Québec et le mi-



nistère des Transports s'est échelonné sur plusieurs années:

Phase I: Projets pilotes 1996-1998

Deux routes touristiques ont servi de modèle: le Chemin du Roy dans le secteur de Portneuf et la Route des Navigateurs dans le Bas-Saint-Laurent. Le but des projets pilotes était de vérifier l'applicabilité des différents éléments de la politique de signalisation proposée de même que la satisfaction des utilisateurs et des propriétaires d'établissements touristiques situés le long des routes signalisées suivant ce nouveau format de signalisation.

À la suite de la deuxième année du projet pilote, l'évaluation réalisée (Tourisme Québec, 1997) a permis de confirmer l'utilité de la signalisation.

Phase II: Lancement

C'est en 1999 que Tourisme Québec et le ministère des Transports lançaient officiellement le programme de signalisation des routes et des circuits touristiques pour l'ensemble du Québec.

Le programme gouvernemental de signalisation des routes et des circuits touristiques

(Tourisme Québec et ministère des Transports du Québec, 2002)

Le programme de signalisation des routes et des circuits touristiques fait partie du systè-



me intégré de signalisation touristique au Québec. Les objectifs et les principes fixés par Tourisme Québec et le ministère des Transports sont les mêmes que ceux élaborés pour les autres programmes de signalisation touristique; on vise à:

- compléter le système de signalisation touristique actuel et contribuer à accroître la sécurité des touristes en balisant leurs déplacements hors des grands axes routiers;
- contribuer au développement touristique régional en facilitant l'accès à un ensemble d'activités, d'attraits et de services, en offrant aux voyageurs des routes alternatives aux grands axes de circulation tout en mettant en valeur le produit touristique régional situé le long du réseau routier secondaire;
- favoriser la collaboration interrégionale pour la mise en valeur du produit touristique, en accordant la priorité aux grands circuits touristiques interrégionaux du Québec.

Les principes qui guident la signalisation des routes et des circuits sont:

- L'autofinancement : les coûts de la signalisation sont assumés par les demandeurs et les bénéficiaires de la signalisation.
- L'uniformité de la signalisation quant à la forme, la couleur, la taille et l'emplacement des panneaux.
- L'acheminement complet de la signalisation, du début à la fin du trajet, même si celui-ci traverse plusieurs municipalités ou régions.

- Le rabattement, c'est-à-dire l'acheminement de la clientèle à partir du réseau routier supérieur vers un réseau routier secondaire identifié comme étant un circuit ou une route touristique.
- Le contingentement: chaque région touristique devra choisir un nombre maximum de trois circuits ou routes touristiques à signaler.

Les critères d'admissibilité

Pour bénéficier d'une signalisation, une route ou un circuit touristique doit:

- Être reconnu par l'association touristique régionale (ATR).
- Comporter, sur une distance minimale de 50 kilomètres, un certain nombre d'attraits et de services disponibles et ouverts à la clientèle de passage.
- Les équipements qui composent le circuit ou la route touristique doivent offrir un service d'accueil et disposer d'un stationnement qui peut accueillir tous les types de véhicules.
- Le nom du circuit ou de la route signalé doit être succinct et sans ambiguïté, par exemple «route de...» ou «circuit de...» et ne pas comporter de nom d'agglomération.
- Le trajet doit:
 - présenter une continuité ; ne pas se séparer en plusieurs branches ni offrir de choix à l'automobiliste ;
 - ne pas se superposer à d'autres routes ou circuits;
 - emprunter des réseaux routiers présentant un bon niveau de qualité et de confort pour tous les types de véhicules
- La route ou le circuit touristique doit obligatoirement faire l'objet de descriptions dans le guide touristique régional produit par l'association touristique régionale. Il peut aussi être présenté dans des dépliants, des brochures et des cartes reconnus par Tourisme Québec et l'ATR.
- Les documents d'information décrivant le circuit ou la route touristique doivent dresser l'inventaire détaillé de tous les équipements composant l'itinéraire et donner une description précise du trajet.
- Les documents d'information doivent également indiquer: la longueur du

- trajet, le temps nécessaire pour le parcourir, les équipements touristiques et, si possible, les heures de visite ainsi que les adresses précises.
- Le circuit ou la route touristique doit également être cartographié sur une carte routière où les réseaux apparaissent suivant leur importance, avec les villes ou les municipalités importantes.

Les normes de signalisation définissent les règles à suivre pour la fabrication et l'installation des panneaux de signalisation. Ces règles sont déterminées par le ministère des Transports. Trois types de panneaux sont utilisés:

Acheminement vers une route ou un circuit touristique



Identification de la route touristique



Jalonnement le long de la route



La fin de la route ou du circuit touristique est signalisée par un panneau accompagné d'un panonceau «fin»

Les coûts de la signalisation

Le ministère des Transports réalise la signalisation des routes et des circuits touristiques. Pour faciliter l'estimation des coûts, il a établi une grille budgétaire en fonction du milieu où la signalisa-

Dossier Les Routes à thèmes

tion est implantée: rural, semi-urbain ou urbain¹. Les contrats sont d'une durée de cinq ans, payables en versements annuels. Les coûts sont défrayés par l'organisme responsable de la route touristique ou un ensemble de partenaires concernés.

Les partenaires

Ministère des Transports (MTQ)

Le MTQ est maître d'œuvre de toute signalisation sur les routes du Québec. Il normalise la signalisation implantée sur le réseau routier; il définit le contenu des panneaux, valide les pictogrammes et détermine la localisation des panneaux sur le terrain; il gère le programme et participe au Comité national d'analyse des demandes de signalisation des routes et des circuits touristiques.

Tourisme Québec

Tourisme Québec préside le Comité national d'analyse des demandes de signalisation. Il collabore avec le MTQ à la définition des normes et à la mise en place de la signalisation et élabore les critères d'admissibilité.

ATR associées du Québec

Organisme informe et conseille les ATR en matière de développement des routes touristiques. Il assure la concertation nationale afin de respecter le nombre prévu de circuits ou de routes qui feront l'objet d'une signalisation. Il participe au Comité national d'analyse des demandes de signalisation.

Les associations touristiques régionales

Les ATR ont la responsabilité de coordonner les actions régionales et interrégionales en ce qui concerne la création, la reconnaissance, la promotion ainsi que la signalisation des routes et des circuits touristiques. Elles présentent les dossiers de candidature au Comité national d'analyse des demandes de signalisation des routes et des circuits touristiques.

Phase III: Signature de contrats

En 2001, le Québec signalisait cinq routes touristiques: il renouvelait les contrats des deux projets pilotes et le Comité national d'analyse des demandes de signalisation reconnaissait trois nouvelles routes touristiques: la Route des Baleines (Manicouagan et Duplessis), la Route de la Nouvelle-France (Québec) et la Route du fleuve (Charlevoix).

En 2002, deux nouvelles routes touristiques recevaient l'aval du Comité d'analyse: la *Route des Vins* (Cantons-de-l'Est) et le *Chemin du Roy* (Lanaudière).

Description des routes touristiques signalisées

Régions de Lanaudière, Mauricie et Québec



Région de Québec



D'abord signalisé dans le projet pilote en 1996, Le Chemin du Roy se veut le deuxième contrat de signalisation. Le trajet de 73 kilomètres entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Grondines traverse sept municipalités. C'est une route à caractère historique, la première route carrossable au Canada. À l'époque, on couvrait l'itinéraire par un voyage de quatre à cinq jours. Le pictogramme choisi est le fruit de recherches à partir des thèmes suivants : les armoiries, l'étendard, le sceau de correspondance et l'emblème du «Roy» à l'époque où le tracé a été complété, soit Louis XV (1730). Le tracé est également homologué Route verte et peut donc être parcouru à vélo. On rencontre sur le parcours différents points d'intérêt: des églises, le Quartier des Anglais à Donnacona, la rue des Érables à Neuville où certaines constructions remontent à 1760, Cap-Santé et sa vue grandiose sur le Saint-Laurent du haut d'un promontoire, une passe migratoire à saumon, la réserve faunique de Portneuf, etc.

Région de Lanaudière

En 2002, une nouvelle portion du Chemin du Roy rencontrait les exigences de la



Oies des Neiges à Archipel du Lac Photo: Marie-Andrée Delisle/ Tourisme Québec

signalisation dans Lanaudière, l'Assomption à Saint-Barthélemy. Le projet a été piloté par le Centre local de développement (CLD) de la MRC (municipalité régionale de comté) de l'Assomption pour une portion de 21 kilomètres alors que le CLD de la MRC d'Autray couvrait 50 kilomètres du trajet. En tout, c'est six municipalités et 71 kilomètres de route touristique. La signalisation devrait être installée sur le réseau routier au cours de la prochaine saison touristique. On estime à 215 le nombre de panneaux nécessaires pour d'abord diriger la clientèle de l'autoroute 40 vers la route historique et, par la suite, pour lui confirmer qu'elle circule sur le parcours et indiquer les changements de direction, s'il y a lieu.

Région de la Mauricie

L'ATR de la Mauricie a déposé en avril 2003 un projet pour compléter la signalisation du Chemin du Roy sur son territoire, un parcours de 102 kilomètres. Ainsi, la signalisation du Chemin du Roy s'étendra sur 246 kilomètres. Les participants au développement du projet sont la Société de développement économique de Trois-Rivières (CLD), l'Office du tourisme et des congrès de





Phare de Île du Pot-à-l'Eau-de-Vie Photo: Marie-Andrée Delisle/ Tourisme Québec

Trois-Rivières, la MRC de Maskinongé et le CLD des Chenaux. De Maskinongé à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en traversant le vieux Trois-Rivières, ce sont 62 points d'intérêt culturel et naturel qui attendent la clientèle touristique pour présenter l'histoire, la culture et les attraits naturels de la région. Divers outils et activités seront disponibles pour permettre aux touristes de se familiariser avec le produit touristique le long du Chemin du Roy: un outil audio (CD-Rom ou cassette), des animations théâtrales, des excursions en bateau, l'observation de la nature seront au rendez-vous.

Région du Bas-Saint-Laurent



Le but de la route touristique est de concentrer le flux touristique vers la route du littoral puisqu'on se trouve en présence d'une route bien structurée et très attrayante.

La Route des Navigateurs, comme on peut le lire dans le guide touristique du Bas-Saint-Laurent, c'est la vie associée au fleuve depuis trois siècles d'histoire de pêcheurs, de navigateurs, de constructeurs de goélettes. C'est aussi l'observation des mammifères marins et l'ornithologie, facilitées par la route en bordure du fleuve. Les premiers panneaux de signalisation ont été installés dans le cadre du projet pilote en 1996 et le contrat de signalisation a été renouvelé en 2001. C'est 190 kilomètres de



Phoques au Parc national du Bic Photo: Jean-Pierre Huard/ Tourisme Québec

route, de La Pocatière à Sainte-Luce. On y traverse seize municipalités dans lesquelles des visites sont proposées pour raconter l'histoire, apprendre comment piéger l'anguille, observer les pingouins dans leur milieu naturel, voir les baleines du Saint-Laurent, monter dans un phare, etc. Le nom de la route est associé aux colonisateurs d'autrefois qui ont peuplé la route 132 et qui vivaient de la pêche, de la transformation des produits de la mer et de la construction de bateaux (barques et goélettes). Le pictogramme choisi est significatif, facile à décoder et visible à distance.

Plusieurs sites d'intérêt relatent le thème: le Musée François-Pilote, le site d'interprétation de l'anguille, la Société écologique des battures du Kamouraska, le circuit patrimonial de Saint-Pascal, le Musée du Bas-Saint-Laurent, la Société Duvetnor, les croisières AML, le Parc marin Saguenay Saint-Laurent, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles, le Parc national du Bic. etc.

Région de Charlevoix



De Baie-Saint-Paul à La Malbaie, c'est une route panoramique qui traverse quatre municipalités et constitue un parcours de 50 kilomètres. L'ATR de Charlevoix est porteuse du dossier. La signalisation est réalisée à l'aide de 49 panneaux. Des sites sont aménagés pour admirer le majestueux paysage.

On y trouve également différents points d'intérêt tels les galeries d'art et le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul, la Papeterie Saint-Gilles et son Économusée du papier, l'Économusée de la goélette du Musée maritime de Charlevoix, les Santons de Charlevoix, un moulin banal et encore des panoramas à couper le souffle dans Saint-Irénée. La route touristique se termine à La Malbaie, berceau de la villégiature au Canada.

Région de Québec



Une deuxième route à caractère historique est signalisée dans la région de Québec depuis juin 2001. De Beauport à Cap-Tourmente (50 km), la Route de la Nouvelle-France traverse sept municipalités qui sont reconnues par le réseau provincial Villes et villages d'art et de patrimoine. Les promoteurs de la route touristique sont l'Office du tourisme et des congrès de Québec, le CLD de Beauport et le CLD de la Côte-de-Beaupré. La route touristique parcourt un milieu semi-urbain, parallèle au fleuve. Pour la signaliser d'une manière appropriée, c'est 106 panneaux qu'il a fallu installer.

Les richesses historiques (divers événements datant du début de la Nouvelle-France), patrimoniales (les aspects rural, urbain, agricole, industriel, amérindien, religieux, généalogie), visuelles (panoramas, paysages), architecturales et bâties lui confèrent un caractère unique. Sur l'Avenue Royale (route 360), se succèdent mille maisons, bâtiments et sites reconnus d'intérêt patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités. Tout le long du parcours, des structures d'interprétation sont disposées pour expliquer une maison, son architecture, commémorer un personnage illustre, un ancêtre, une famille souche ou encore pour interpréter un site historique. Trois lieux d'accueil renseignent les visiteurs sur les attraits de l'itinéraire. La Route de la



Porte du vignoble Côte d'Ardoises Photo: Yves Lefebvre / Tourisme Cantons de l'Est

Nouvelle-France est décrite dans le guide touristique de la région de Québec.

Manicouagan et Duplessis



C'est la plus longue route touristique au Québec: 880 kilomètres, de Tadoussac à Natashquan. Ce sont des kilomètres de rivages, des baies, des anses, des plages de sable fin et, surtout, le terrain de jeux des baleines! La Route des Baleines traverse les régions de Manicouagan (310 km / 205 panneaux) et de Duplessis (570 km / 106 panneaux). Les guides touristiques des deux régions accordent une visibilité de choix à la Route des Baleines, tant sur leur page couverture, à la section «Portrait de la région», que dans une section réservée à la Route des Baleines: ils en font une mise en valeur forte et soutenue.

L'itinéraire de la route propose différentes activités et visites: des excursions d'observation sur le fleuve, des activités de kayak de mer, de plongée, le Centre d'interprétation des mammifères marins, le Musée maritime de Tadoussac, le Centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir, Essipit et sa communauté montagnaise, le Centre d'interprétation des Marais salés à Longue-Rive, le phare de Pointe-des-Monts, le Parc national du Canada de l'Archipel Mingan et plus encore! Les deux associations touristiques régionales ont été les porteuses des dossiers.

Région des Cantons-de-l'Est



On ne trouve pas encore de panneaux pour indiquer la Route des Vins, bien que le projet soit accepté. Cette route sillonne les Cantons-de-l'Est, entre Farnham et Knowlton. Elle traverse neuf municipalités et s'étire sur 116 kilomètres. Le CLD Brome-Missisquoi et l'ATR des Cantons-de-l'Est ont travaillé de concert au développement et à la mise en place des 110 panneaux prévus pour sa signalisation. La Route des Vins permet de relier les différents vignobles de la région.

En conclusion...

Lors de l'élaboration du programme de signalisation, Tourisme Québec et le ministère des Transports ont prévu qu'une évaluation des routes signalisées serait réalisée trois ans après leur implantation. Au cours des deux prochaines années, des visites des itinéraires seront planifiées pour s'assurer que les routes respectent toujours les objectifs et les critères d'admissibilité.

Les visites sur le terrain permettront d'alimenter la réflexion et de bonifier le programme, ainsi que le processus d'évaluation des dossiers, afin de préserver la qualité des routes touristiques signalisées et d'assurer leur pérennité.

Bonne route!

Jacinthe Dumoulin est agente de recherche et de planification socio-économique à Tourisme Québec.

Note

 Pour de plus amples renseignements, consulter le ministère des Transports ou une association touristique régionale.

Bibliographie

Chauzaud, Pierre (2001), «Et si les territoires se thématisaient...», Revue Espaces tourisme et loisirs, no 183, juin, Dossier La thématisation une nécessité marketing.

Federal Highway Administration, Mingo, Jack, R.D. Mingo & Associates, Department of Transportation (1998), *Community Guide to Planning and Managing a Scenic Byway*.

Gouvernement Wallon (s.d.), Mise en oeuvre d'une signalétique touristique en Wallonie, Contour THR.

Ministère des transports et Tourisme Québec (1996), Signalisation des routes et circuits touristiques – Projet Pilote, 20 juin.

Sarlanga, Emmanuelle (1997), *Les Routes Touristique de la conception à l'animation*, Thématour no 1, Collection du Centre de Ressources Touristiques.

Tourisme Québec et ministère des Transports du Québec (2002), *Politique de signalisation touristique – Routes et circuits touristiques*, novembre.

Tourisme Québec, Comité de travail sur la signalisation des routes et circuits touristiques (1997), Signalisation des routes et circuits touristiques – Projet Pilote, Rapport d'évaluation, juin.